

Horizon 2050

« Génération frugale » en Tarentaise-Vanoise ... le début d'un récit...

Le récit ci-dessous reprend l'intégralité des productions des ateliers de territoire qui se sont tenus du 9 au 23 mai 2023. Il s'appuie sur les paroles et idées exprimées par les participants et retranscrites sur les feuilles de travail durant les ateliers. Les productions des différents ateliers ont été agrégés pour écrire un récit unique autour de la perspective proposée par le scénario 1 de l'ADEME « Génération frugale ». Les points redondants n'ont été nommés qu'une fois. Ce récit est une base de travail pour poursuivre la réflexion sur un scénario désirable pour le territoire de Tarentaise-Vanoise à l'horizon 2050.

Pourquoi choisir ce scénario pour la Tarentaise-Vanoise ?

Un scénario qui repose sur une transformation importante des modes de vie pour réduire les émissions carbone, en faisant peu appel aux technologies.

Voici un descriptif rapide du scénario 1, tel que développé par l'ADEME dans ses scénarios neutralité carbone 2050, sur lequel les participants des ateliers de territoire se sont appuyés (pour plus de détails, voir [les scénarii sur le site de l'ADEME](#)). Le scénario 1 « Génération frugale » repose sur l'idée d'une transition conduite principalement par la contrainte et par la sobriété. De nouvelles attentes des consommateurs, mais surtout de nouvelles pratiques, s'expriment rapidement dans les modes de consommation. La croissance de la demande énergétique qui épuise les ressources s'interrompt grâce à des innovations comportementales, organisationnelles autant que technologiques. Des transformations importantes dans les façons de se déplacer, de se chauffer, de s'alimenter, d'acheter et d'utiliser des équipements, permettent l'atteinte de la neutralité carbone sans impliquer de technologies de captage et stockage de carbone, non éprouvées et incertaines à grande échelle.

« Pour vivre heureux, vivons simplement »

L'un des groupes qui s'est réuni dans le cadre des ateliers de territoire proposait comme slogan « Pour vivre heureux, vivons simplement ». De nombreuses raisons donnaient sens à ce scénario aux yeux des personnes qui y ont travaillé, à commencer par le sentiment que c'est le scénario le plus réaliste et efficace pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources, répondre à l'urgence de la situation et offrir un avenir aux enfants qui grandissent aujourd'hui sur le territoire. C'est une perspective qui remet au centre du territoire l'humain, l'humanité, les liens sociaux, la solidarité, l'écoute et l'entraide. En choisissant cette trajectoire, il ne s'agit pas de confiner ceux qui aujourd'hui sont faibles dans la frugalité, mais de choisir la frugalité pour toutes et tous, à l'échelle locale comme à l'échelle globale. Ce scénario permet également d'envisager une réponse à la baisse démographique, avec un maintien voire une petite augmentation de la population sur le territoire, qui compte parmi les territoires à faible densité.

C'est un scénario de la simplicité, des circuits courts et du local, qui permet de savoir ce qu'on mange, de connaître les producteurs, de sortir de la société d'ultra-consommation et de diminuer les emballages et les déchets qui en découlent.

C'est aussi une invitation à réapprendre à vivre ensemble et à mieux vivre avec la nature omniprésente en Tarentaise. Respecter et prendre soin du territoire, de sa nature, de sa biodiversité sont perçus comme des raisons fortes pour choisir cette trajectoire.

Ce scénario a également été choisi car il ouvre la perspective de la fin de la fuite en avant des stations de ski.

Quels atouts et opportunités sur le territoire pour déployer ce scénario ?

Les atouts sont nombreux sur le territoire pour envisager un scénario du type « génération frugale ». La qualité de la nature et de l'environnement, préservés, notamment grâce à la présence du Parc National de Vanoise représente une base importante pour ce scénario, ainsi que la présence de ressources naturelles telles que l'eau ou le soleil, permettant d'envisager le développement des énergies solaires.

De nombreuses initiatives allant dans le sens de ce scénario existent déjà, y compris des personnes qui aujourd'hui déjà n'ont pas de voiture pour se déplacer (notamment à Moûtiers). Sur le plan de la mobilité, également, la configuration géographique du territoire permet de dégager des axes majeurs de mobilité, ou « artères centrales ». La configuration urbanistique du territoire, avec les hameaux denses d'une part et la revitalisation en cours des centres-bourgs d'autre part, sont également des atouts permettant par exemple de renforcer la solidarité, les liens sociaux ou encore les circuits courts. La présence de très nombreux logements peut également être perçue comme un atout. La force de l'agriculture et la richesse générale du territoire sont également des forces sur lesquelles s'appuyer pour investir et développer de nouvelles solutions. Enfin, d'un point de vue plus sociologique, l'attachement des habitants à leur territoire et aux paysages d'une part, mais aussi l'émergence d'un sentiment d'éco-anxiété dans une tranche de la population pourrait aider à mobiliser autour d'un tel scénario. Certaines personnes ayant travaillé sur ce scénario émettent également l'hypothèse qu'il s'appuie sur une forme de simplicité et induirait pas nécessairement des dépenses lourdes et politiques coûteuses. L'opportunité de diminuer la place du tourisme sur le territoire représente également un point fort pour certaines personnes.

Quelles faiblesses ou menaces sur le territoire qui pourraient complexifier le déploiement de ce scénario sur le territoire ?

Mais la concrétisation d'un tel scénario en Tarentaise-Vanoise pourrait également se confronter à des difficultés. C'est le scénario qui donne aujourd'hui le sentiment d'être le plus éloigné de la tendance dominante en Tarentaise-Vanoise. Une part conséquente de la société serait dans le déni, avec la volonté de maintenir à tout prix des niveaux de vie élevés et la peur du changement. Ainsi, convaincre massivement les habitants et acteurs du territoire à prendre une trajectoire du type « génération frugale » pourrait être difficile.

C'est également un territoire qui a aujourd'hui de fortes dépendances, notamment à la voiture, mais aussi à une monoculture touristique liée au ski ou encore à une monoculture agricole autour du Beaufort. L'agriculture est très peu diversifiée avec une faible présence de productions vivrières. Le territoire est donc fortement dépendant de l'extérieur d'un point de vue alimentaire, mais aussi énergétique et économique. Enfin, c'est aujourd'hui un territoire avec une démographie en baisse, qui semble avoir du mal à accueillir et permettre l'installation de résidents à l'année dans de bonnes conditions.

Ce type de scénario pourrait laisser à penser qu'un retour en arrière est à l'œuvre alors que ce n'est pas le cas. Il s'agit de prendre en compte l'évolution technologique et des pratiques sociales actuelles et à venir, tout en reconsidérant le besoin matériel. Moins de bien certes, mais plus de liens. Ce scénario ne se réduit pas à « perdre », car il y a aussi à gagner en confort, en qualité de vie et en paisibilité.

Comment le scénario se manifeste-t-il ? Quels sont les endroits où ça se voit ?

Un tel scénario pourrait permettre une stabilisation voire une augmentation de la population résidente, tout en ayant une vigilance pour que la frugalité soit équitable, et pas uniquement pour certaines couches plus faibles de la population. Dans cette **SOCIÉTÉ TARINE** de 2050, les liens sociaux seront plus forts, notamment afin de mettre en commun de nombreux biens (ex. outils de bricolage), par ex. à travers des recycleries ou friperies. Les habitants du territoire bénéficient de formations et partagent leurs savoirs autour du réemploi, de la réparation, du bricolage, du low-tech et en général sur les enjeux et les bons gestes de la transition.

L'**URBANISME** et l'**HABITAT** sur le territoire aura fortement changé, grâce à une forte limitation de la part de résidences secondaires, par exemple à travers des fonds spéciaux de préemption, une législation restrictive et une taxation favorisant les résidences principales et la densité (ex. ratio habitants/surface). Celles-ci pourront être pour partie transformées en résidences principales. Les constructions neuves seront fortement limitées. D'autres solutions auront été développées pour répondre aux besoins de logements des résidents et des saisonniers dans des conditions décentes et à des prix abordables, notamment une densification de l'habitat, des logements plus petits et la mutualisation d'espaces avec par exemple des habitats, des laveries ou des ateliers partagés. Les bâtiments seront également plus modulables dans le temps permettant de faire évoluer les usages au fil des saisons ou des années (par ex. utilisation d'un lycée pour le tourisme pendant les périodes de vacances). Les chambres et logements vacants seront recensés, afin d'être mis à disposition en cas de besoin ponctuels et urgents. Les logements pour les saisonniers seront prévus systématiquement, une part des lits touristiques leur étant réservée.

En 2050, le territoire sera engagé dans une trajectoire d'autosuffisance **ÉNERGÉTIQUE** et aura fortement développé la production d'énergies non-fossiles, avec notamment le solaire, la filière bois et l'hydroélectricité. La consommation d'eau sera fortement régulée, avec la mise en place de quotas de consommation d'eau et une taxation des ménages s'ils dépassent ces quotas.

Dans le champ de la **MOBILITÉ**, qui est un enjeu fort du territoire, en 2050, les lieux de vie seront plus proches des lieux de travail et des commerces et services, notamment des services de santé. Le concept de « démétropolisation » permettra de créer des pôles accessibles pour tous à environ 10-15 km max. des habitations, pour des ensembles d'habitants de 500 à 1000 personnes. Cette stratégie sera ajustée selon le type de services et de commerces. D'une part, l'usage de la voiture individuelle sera fortement restreint. D'autre part, le co-voiturage représentera une part importante des déplacements, le potentiel cyclable (notamment VAE) sera fortement valorisé pour les déplacements quotidiens pendant les saisons qui le permettent, grâce à des équipements adaptés. Les transports en commun seront massifiés sur les axes principaux, avec le train et les gares dans les petites villes et les bus réguliers vers les points hauts. Par ailleurs, pour l'activité touristique, des modes de déplacements moins impactant représenteront une part beaucoup plus importante. Le transport de marchandise par train a été remis en place.

Le rapport d'équilibre entre la place du PN de la Vanoise et les stations de ski aura changé au profit du PN de la Vanoise qui se sera agrandi. Le PN représentera un atout fort du territoire, garant de la préservation des paysages et de **LA NATURE** du territoire. Pour le **TOURISME**, la promotion touristique à destination d'une clientèle internationale sera interdite, au profit d'une activité touristique centrée sur les habitants de la région, se déplaçant par des modes de déplacements doux. Le développement des stations de ski à tout prix aura pris fin. Le client n'est plus roi ; touristes et habitants auront des pratiques permettant la préservation de la qualité de vie de tous et la préservation de l'environnement naturel exceptionnel du territoire. Cette nouvelle carte d'identité « territoire paisible et où la vie est saine » est explicite dans les communications touristiques comme sur le territoire afin de faire bouger la norme sociale, l'imaginaire des habitants et des touristes potentiels.

Sur le **PLAN AGRICOLE**, La Tarentaise-Vanoise sera fortement engagée vers une autosuffisance alimentaire, grâce à la diversification agricole, au développement du maraîchage, de la culture de céréales, de jardins collectifs. Les fonds de vallée seront réservés à l'agriculture, qui utilisera les friches et des zones déconstruites. La part du bio aura fortement augmenté, notamment pour la production de Beaufort. Le maraîchage de montagne se développe car le plafond météorologie limitant les cultures à 1000 m d'altitude sera franchi à cause du réchauffement climatique. De nouvelles cultures peu consommatrices d'eau deviendront possibles en altitude, telles que le quinoa.

Le leitmotiv sera de « rapprocher l'agriculture de l'alimentation ». Cette réflexion se transformera en nouvelle norme sociale et induira le développement d'une agriculture vivrière chez des particuliers. Il s'agira d'une production de confort mais pas de subsistance, afin de permettre aux maraîchers qui s'installent de vivre décemment de leur activité en vendant sur le territoire.

Le territoire fonctionnera avec une **GOUVERNANCE** partagée et une très forte mutualisation.